



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

6956^e séance

Lundi 29 avril 2013, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Gasana	(Rwanda)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Stancanelli
	Australie	M ^{me} King
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Briens
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M. Maes
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Masood Khan
	République de Corée	M. Kim Sook
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. M'Beou

Ordre du Jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2013/225)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-31675 (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2013/225)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/225, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Je donne maintenant la parole à M. Ladsous.

M. Ladsous : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m'est donnée de faire le point sur la situation au Darfour. Le Conseil est saisi du rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2013/225) en date du 10 avril. Je souhaiterais pour ma part me focaliser sur les développements les plus récents liés au processus de paix, ainsi qu'à la situation sécuritaire et humanitaire.

Sur le plan politique, pendant les jours qui ont précédé la conférence des donateurs à Doha les 7 et 8 avril, plusieurs centaines de personnes déplacées ont protesté pacifiquement dans les camps de Kalma et de Hassa Hissa, respectivement au Darfour méridional et au Darfour central. Les manifestants ont évoqué l'insécurité, des différends fonciers non résolus et la prédominance des milices armées comme raisons de leur opposition à la conférence de Doha. Aucune arrestation n'a été rapportée.

Durant la conférence, alors que la plupart des participants ont exprimé un soutien politique fort pour la stratégie de développement du Darfour, cadre présenté comme base pour la reconstruction économique,

le développement et l'éradication de la pauvreté, le montant total promis pour la mise en œuvre a été de 3,7 milliards de dollars. Ceci inclut 2,65 milliards de dollars précédemment engagés par le Gouvernement soudanais et 500 millions de dollars en provenance de l'État du Qatar. Il faut bien constater que le montant total a manqué l'objectif des 7,2 milliards de dollars qui étaient prévus par la stratégie de développement pour les six prochaines années.

Concernant l'adoption du Document de Doha par la faction du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE)-Soudan, menée par Mohamed Bashar, des hostilités ont éclaté entre ce groupe et les forces du MJE qui sont restées loyales à Jibril Ibrahim, près de Darma, à 220 kilomètres au nord-est d'El Geneina, au Darfour septentrional, le 18 avril. Deux soldats de Mohamed Bashar ont été tués, et neuf ont été blessés durant les échanges. La MINUAD recherche actuellement la cause précise des affrontements. Par ailleurs, la Mission a appelé les factions à cesser les hostilités et à privilégier le dialogue pour parvenir au règlement de leurs différends.

Le 24 avril, le Mouvement pour la libération et la justice, de son côté, a informé les autorités de son intention de se retirer du Gouvernement avec effet immédiat. Les raisons qui ont été invoquées par ce Mouvement résident principalement dans les retards dans la mise en œuvre du Document de Doha et dans l'expulsion du Soudan par les autorités des membres de l'Institut international républicain un peu plus tôt ce jour-là. L'Institut, qui est une organisation internationale non gouvernementale, a participé au renforcement des capacités du Mouvement et a fourni une assistance technique afin de soutenir la transformation du Mouvement en un parti politique. Les négociations de haut niveau entre les représentants du parti du Congrès national et du Mouvement pour la libération et la justice au sujet de la participation continue au Gouvernement sont en cours.

En ce qui concerne la situation de la sécurité, l'intensification du conflit au Darfour due aux affrontements militaires et à de lourds affrontements intercommunautaires est la source de graves inquiétudes. Les agences humanitaires estiment que cette année, les affrontements ont provoqué le déplacement de 214 000 personnes, y compris 24 000 vers le Tchad, soit bien plus que pour la totalité de l'année dernière.

Suite aux hostilités militaires décrites dans le rapport du Secrétaire général (S/2013/225), le Gouvernement et l'Armée de libération du

Soudan – faction Minni Minawi (ALS-MM) se sont affrontés à plusieurs reprises ce mois-ci au Darfour oriental et au Darfour méridional. Le 6 avril, les forces de l'ALS-MM ont saisi le contrôle des agglomérations de Labado et Muhajeria, au Darfour oriental. Le jour suivant, elles ont pris le contrôle du village d'Ishma, à 30 kilomètres à l'est de Nyala, au Darfour méridional. Du fait de ces affrontements, environ 33 000 personnes se sont regroupées et restent à ce jour concentrées autour des bases de la MINUAD à Muhajeria et à Labado.

Entre le 6 et 13 avril, les avions militaires soudanais ont mené des opérations offensives par intermittence à l'intérieur et autour de ces deux villes. Le 16 avril, l'armée de terre gouvernementale, soutenue par des opérations aériennes, a repris le contrôle de Muhajeria et de Labado. La MINUAD examine actuellement les rapports sur les pertes humaines résultant de ces affrontements, lesquels rapports, il convient de constater, divergent très largement.

Les autorités ont empêché la Mission et les acteurs humanitaires de transporter l'aide et les ravitaillements requis vers la zone, alors que les villes étaient sous le contrôle de l'ALS-MM. Finalement, la MINUAD a obtenu l'accès afin de renforcer et de ravitailler ses bases le 18 et 19 avril, dates à partir desquelles les acteurs humanitaires ont pu se préparer et ont commencé effectivement à fournir l'aide nécessaire le 23 avril. Parallèlement, des affrontements sporadiques entre le Gouvernement et des éléments de l'ALS-MM ont continué aux alentours du Darfour méridional, à Marla par exemple, au sud-est de Nyala, et le 22 avril à proximité même de l'aéroport de Nyala.

(l'orateur poursuit en anglais)

Trois jours après que les forces gouvernementales ont repris le contrôle de Muhajeria, des éléments armés non identifiés ont attaqué la base de la MINUAD située à proximité. L'attaque a eu lieu durant les toutes premières heures du 19 avril et a duré 40 minutes. De manière tragique, un soldat de la paix de la MINUAD a été tué et deux autres ont été blessés dans l'échange de tirs. Au moins un des assaillants a également été tué. La base a reçu les renforts d'une compagnie de soldats de la paix venue de Nyala un peu plus tard dans la journée.

Je voudrais saisir cette occasion pour condamner sans réserve les responsables de cet incident profondément troublant. J'adresse mes plus sincères condoléances à la famille et aux collègues du soldat de la paix décédé, ainsi qu'au Gouvernement nigérian.

J'exhorte le Gouvernement soudanais à traduire rapidement en justice les auteurs de ces actes.

La violence intercommunautaire au Darfour impliquant des milices fortement armées a également causé de graves souffrances au sein de la population civile. Le 3 avril, une tentative de vol à main armée a déclenché des affrontements entre les milices issues principalement des tribus Misseriya et Salamat à Um Dukhun, au Darfour central. Des combats sporadiques entre les groupes se sont poursuivis et se sont propagés vers l'est, entre le 6 et le 17 avril, jusqu'à Rehed al Bardi, à 245 kilomètres au sud-ouest de Nyala, au Darfour méridional, et vers le nord jusqu'à Darlay, à 130 kilomètres au sud de Zalingei, au Darfour central.

Des sources communautaires estiment que plus de 68 personnes ont été tuées et 60 autres blessées lors de ces affrontements. Des représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Tchad ont enregistré l'arrivée de 16 000 personnes déplacées en raison de ces mêmes hostilités. Les forces de sécurité gouvernementales ont empêché la MINUAD d'accéder à la zone touchée jusqu'au 17 avril, date à laquelle une patrouille a pu se rendre à Um Dukhun et constaté que plusieurs villages environnants avaient été abandonnés et endommagés par des incendies.

Les autorités ont déployé des forces de sécurité afin de désamorcer les tensions, et ont mis sur pied un comité composé de représentants du Gouvernement et des chefs communautaires traditionnels pour assurer la médiation entre les parties. Ces efforts ont abouti à la signature, le 10 avril, d'un accord de cessation des hostilités. Des combats intermittents se sont toutefois poursuivis après la signature de l'accord. Une deuxième conférence de réconciliation est prévue demain.

Suite aux intenses affrontements intercommunautaires ayant opposé les milices Aballa et Beni Hussein, comme l'indique le rapport, une conférence de réconciliation prévue initialement le 15 avril a été reportée d'un mois par les autorités pour donner aux parties davantage de temps pour se préparer. La MINUAD appuie ce processus en organisant des ateliers sur le règlement des conflits et en fournissant une assistance logistique. Un affrontement isolé entre les communautés près Um Dafog, au nord d'El Geneina, au Darfour occidental, prétendument en réaction au harcèlement d'agriculteurs de la tribu des Beni Hussein par des éleveurs Aballa, a montré que les relations entre les deux communautés restent tendues.

C'est dans ce climat d'insécurité que le Gouvernement a remplacé, par décret présidentiel, les Gouverneurs du Darfour méridional et du Darfour oriental, par, respectivement, le général de corps d'armée Adam Mahmoud Jar al-Nabi, retraité des forces armées soudanaises, et M. Abdul Hamid Musa Kasha. Alors que le Gouverneur sortant du Darfour oriental semble être en mauvaise santé, aucune explication n'a été fournie pour la décision de remplacer le Gouverneur du Darfour méridional.

Des restrictions à la circulation et d'autres obstacles imposés par les parties belligérantes ont continué d'entraver les opérations de la MINUAD. Le 2 et le 6 avril, des forces de sécurité gouvernementales ont empêché, par la force, les hélicoptères de la MINUAD de quitter Shangil Tobaya et Saraf Umra, respectivement, après que les équipages ont refusé de transporter des fonctionnaires locaux non inscrits au manifeste. Les hélicoptères ont finalement pu décoller sans les fonctionnaires, mais après plusieurs heures de négociations.

Le 3 avril, les autorités ont délivré 401 nouveaux visas d'entrée au personnel de la police civile de la MINUAD. Au 25 avril, un total de 858 visas étaient cependant toujours en attente, dont 533 pour la police civile. Dans le but de régler ces questions et d'autres problèmes entravant les opérations de la MINUAD, le mécanisme de coordination tripartite entre l'Union africaine, l'ONU et le Gouvernement soudanais s'est réuni à Addis-Abeba le 15 avril. Les représentants du Gouvernement présents à la réunion ont exhorté la MINUAD à renforcer la coordination avec les hauts fonctionnaires chargés de la sécurité au Darfour pour améliorer l'accès. En outre, les participants ont convenu d'examiner la validité des demandes de visa en souffrance présentées en 2011 et 2012.

Pour terminer, la situation qui règne au Darfour est très préoccupante. Même si quelques progrès relativement encourageants ont été réalisés dans le cadre du processus de paix, l'on n'est encore loin d'un règlement politique global. La MINUAD s'efforce de s'acquitter de son mandat dans des conditions qui demeurent très difficiles. Il ne fait aucun doute qu'une meilleure coopération de la part des autorités soudanaises et des améliorations pour ce qui est du matériel dont disposent les contingents militaires et la police sont nécessaires pour que la performance de la Mission puisse se rapprocher de son véritable potentiel.

En outre, en vue du règlement du conflit, le Conseil, l'Union africaine et la communauté internationale doivent continuer à déployer des efforts collectifs pour convaincre les belligérants qu'il n'existe pas de solution militaire à la crise. À cet égard, il est clair qu'il importe plus que jamais de continuer à prêter attention à la situation au Darfour, en ce moment où de plusieurs nouvelles crises ont éclaté.

Les habitants du Darfour connaissent des conflits et la souffrance depuis trop longtemps. Je prie instamment le Conseil de faire tout ce qui est son pouvoir pour contribuer à soulager leurs souffrances et à mettre un terme aux combats en apportant son appui à la MINUAD et en exerçant davantage de pression sur les parties belligérantes pour les amener à trouver une solution négociée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ladsous pour son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Osman (Soudan) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais vous féliciter d'avoir assumé la présidence du Conseil ce mois-ci. Le Rwanda est un pays ami qui a apporté une précieuse contribution à la paix au Darfour à travers sa participation à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Je voudrais également remercier M. Ladsous de son exposé et des explications qu'il a fournies concernant la situation au Darfour.

J'ai constaté que dans son exposé, M. Ladsous a souligné que les problèmes d'instabilité avaient été causés par les récentes flambées d'affrontements intercommunautaires. Le Conseil sait certainement que des affrontements liés aux ressources naturelles ont eu lieu en mars dans la région, ce qui a entraîné le déplacement de certains citoyens. Toutefois, la situation a été maîtrisée. Quelques jours après ces incidents, une réunion de réconciliation entre les tribus concernées a été organisée, ainsi qu'une autre conférence dont l'objectif était de résoudre les problèmes relatifs aux personnes déplacées.

M. Ladsous a également indiqué qu'il y avait eu des affrontements entre le Gouvernement et les groupes rebelles. Ces affrontements sont dus principalement aux attaques que continue de mener la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan. Ce n'est

qu'hier que les forces gouvernementales ont réussi à prendre le contrôle du quartier général et de la principale base d'opérations de cette faction, à partir desquels elle tentait de s'emparer de Nyala et d'autres régions et bloquer les routes commerciales.

Il y a deux semaines, El Tigani Seisi, Président de l'Autorité régionale du Darfour, était à New York où il s'est entretenu avec le Secrétaire général et de nombreux membres du Conseil. Il a décrit l'évolution positive de la situation au Darfour depuis que l'Autorité régionale pour le Darfour a pris le contrôle de la région et a commencé à établir ses institutions et mécanismes. Lors de ces réunions, il a également évoqué les dispositions qui avaient été prises en vue de la conférence des donateurs pour le Darfour, qui s'est tenue par la suite à Doha. Cette conférence a été couronnée de succès, et tous les membres du Conseil y ont participé. Nous espérons que les contributions annoncées pendant la conférence contribueront à la reconstruction et au développement du Darfour.

Il importe de noter que maintenant que la plupart de leurs activités ont été contenues par l'armée soudanaise, les différents groupes rebelles présents au Darfour prennent pour cible des zones civiles et des villes situées en dehors du Darfour. Il y a seulement deux jours, ils ont pris part à une attaque contre la ville d'Umm Rawaba, située en dehors de la région du Darfour. Aux côtés du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS)-Nord, ils ont attaqué des installations stratégiques, des centrales électriques et des dépôts de carburant et ont cambriolé des marchés et des banques avant de prendre la fuite. Ceci confirme que les restes des groupes rebelles du Darfour ne sont rien d'autre que des bandits et des hors-la-loi qui n'ont plus de cause, après avoir refusé de participer au processus de paix. Ils sont dirigés par des seigneurs de guerre, qui ont clairement indiqué qu'ils n'hésiteraient pas à s'attaquer à des civils innocents en les dépouillant de leurs biens et à intimider et terroriser des communautés pacifiques, même dans les zones situées en dehors du Darfour. En examinant la situation au Darfour, nous devons prendre ces faits en considération.

L'attaque lancée contre les forces de la MINUAD il y a quelques temps a de nouveau mis en évidence les insuffisances qui minent tant le travail de la MINUAD que l'efficacité de son action. Lorsque les forces de la MINUAD sont attaquées, elles rendent volontiers leurs armes et leurs véhicules aux forces rebelles. Il faut examiner cette question avec toute l'attention voulue. De

notre côté, chaque fois que la MINUAD ou un groupe de civils ont été attaqués ou pris en otage, le Gouvernement soudanais n'a épargné aucun effort pour retrouver les auteurs et les traduire en justice. Néanmoins, nous espérons que les responsables de la MINUAD feront ce qu'il faut pour faire face à toute attaque menée contre la MINUAD par ces mouvements rebelles.

Le rapport du Secrétaire général (S/2013/225) souligne également la réalisation de progrès importants en ce qui concerne la situation au Darfour, en particulier pour ce qui est de la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour. Le rapport affirme ainsi que le Gouvernement soudanais a effectué le virement des sommes allouées à l'Autorité régionale pour le Darfour en dépit des difficultés économiques que le pays a connues récemment. Le dernier virement approuvé concernait un transfert de 165 millions de dollars, comme il est indiqué au paragraphe 3 du rapport dont le Conseil est saisi.

De même, tous les membres ont suivi la conférence des donateurs sur le Darfour, à laquelle les donateurs se sont engagés à verser des contributions d'un montant de 3,6 milliards de dollars, dont 2 milliards de dollars par le Gouvernement du Soudan. Cela montre qu'il est possible de mettre en œuvre la stratégie qui avait été élaborée par la Mission d'évaluation conjointe au Darfour, réunissant le Gouvernement soudanais, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et les partenaires internationaux. Je me dois ici de les remercier. Ce plan définit les détails des mesures à prendre pour répondre aux besoins en matière de développement, de relèvement et de reconstruction au Darfour. Ce plan est assorti d'un calendrier s'étendant sur six ans environ. Les débuts sont prometteurs, et nous espérons que nous coopérerons tous pour mettre en œuvre ce plan.

Pour ce qui est des dispositions du Document de Doha concernant la justice et la responsabilité, il est indiqué au paragraphe 5 du rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi que le Procureur spécial chargé d'enquêter sur les crimes commis au Darfour a poursuivi ses enquêtes sur les violations flagrantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire et que, le 24 février, le Tribunal d'Al-Fasher, a condamné à mort six soldats accusés d'avoir tué un dirigeant communautaire à Abu Zereiga. Le Procureur général est actuellement saisi de nombreuses affaires, concernant notamment des attaques dirigées par des milices contre des camps de personnes déplacées à Kutum et aux

alentours. Cela prouve qu' au Darfour, la justice est en marche contre tous ceux qui entendent l'entraver.

Certains paragraphes du rapport indiquent également qu'il y a des restrictions à la circulation des forces de la MINUAD. Je voudrais préciser que, dans des cas très précis, comme nous l'avons déjà rappelé, le Gouvernement préfère que la MINUAD n'accède pas à des régions dans lesquelles elle pourrait être exposée à un danger réel. Le Conseil a constaté, à plusieurs reprises, comme vient de le rappeler M. Ladsous, que certains membres de la MINUAD ont été la cible d'attaques. Néanmoins, malheureusement, je pense qu'il est utile de le rappeler rapidement, lorsqu'ils font face à une attaque, quelle qu'elle soit, de la part des mouvements rebelles, l'attitude des éléments de la MINUAD est passive, lorsqu'ils ne fuient pas le lieu de l'incident abandonnant leurs armes, et même parfois leur équipement, aux groupes rebelles.

Comme je l'ai dit, il y a un mois, un tel incident est survenu lorsqu'ils accompagnaient des citoyens qui se rendaient à une conférence sur les personnes déplacées. Ils ont remis tous les civils aux forces rebelles ainsi qu'un de leurs véhicules. Je ne sais pas s'ils ont également remis certaines de leurs armes, M. Ladsous connaît bien les détails. J'évoque cet incident pour préciser que quand le Gouvernement ne recommande pas à la MINUAD de se rendre dans certaines zones, c'est qu'il y a un danger. La situation se complique encore plus lorsque la MINUAD est en mouvement et qu'elle ne se défend pas face à une telle attaque.

S'agissant de la question des visas, à la demande du Gouvernement soudanais, j'ai rencontré M. Ladsous il y a quelques jours, le 7 avril. Je lui ai affirmé qu'un conseil supérieur avait été constitué pour examiner la question des visas d'entrée et accélérer leur délivrance, le Président de la République ayant lui-même donné des directives. Ce conseil s'est réuni avec des représentants de la MINUAD, le 13 mars. Au total, 644 visas avaient été demandés. À cette réunion, les autorités gouvernementales compétentes ont délivré 412 visas. Près de 200 demandes de visa sont en cours d'examen. Ces informations confirment qu'il existe une interaction constructive entre les autorités compétentes et la MINUAD en vue de régler le problème des visas et qu'il n'existe pas d'obstacles empêchant l'examen de la question des visas.

Au début de mon intervention, j'ai fait référence à l'attaque perfide dont a été la cible la ville d'Oum Rawaba, une ville située dans le Kordofan septentrional, c'est-à-dire en dehors du Darfour. Cette ville a subi une attaque le matin du samedi 27 avril. L'attaque a été perpétrée par le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (SPLM-Nord), appuyé par tous les mouvements rebelles du Darfour. Ils disposaient de 100 véhicules armés. Ils ont pillé la ville et détruit ses installations vitales. Il n'y a pas de forces armées soudanaises dans cette ville. Il n'y a que des agents de police chargés de la protection des installations vitales de la ville telles que les banques, les marchés, les stations d'essence et les stations électriques et hydrauliques. Toutes ces infrastructures ont été détruites par le SPLM-N, avec l'appui des forces d'Abdul Wahid et de Minni Minawi.

Je laisse aux membres du Conseil le soin de découvrir les raisons pour lesquelles Minni Minawi et Abdul Wahid agissent de cette manière. Ils sont devenus de véritables seigneurs de guerre. Leurs éléments ont cambriolé huit banques et pillé tous les marchés et magasins de cette ville. Ils ont détruit la station d'épuration et la centrale électrique. Ces gens sont-ils véritablement intéressés par le développement et la reconstruction du Soudan alors même qu'ils intimident et tuent des civils? Ils ont tué 35 dirigeants civils désarmés dans la ville d'Abu Kershola. Voici le genre de personnes que sont les forces de Minni Minawi, d'Abdul Wahid et du SPLM-N.

Par rapport aux événements de 2003, le conflit qui perdure au Darfour est basé sur les raisonnements les plus étroits. Nous espérons que le Conseil nous aidera à mettre fin au conflit en appliquant des sanctions contre les groupes qui rejettent la paix car, lorsqu'ils sont face à des contraintes imposées par l'armée, ces groupes attaquent d'autres zones et tuent des civils. J'espère qu'au moment où les membres du Conseil se retireront dans la salle de consultations pour se pencher sur la question, ils mettront l'accent sur la nécessité de défendre les normes en place en appliquant des sanctions contre les mouvements qui rejettent la paix, ou par tout autre moyen qui leur semble adapté.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 45.